

## Article R4534-83 du Code du travail - Passerelles

Date de mise à jour : 1 Juin 2022

### Notre analyse

A la suite de verglas, de gelée ou de neige, vous devez prendre des mesures pour prévenir toute glissade sur les passerelles.

## Article R4534-83 du Code du travail - Passerelles

Lorsque les passerelles sont rendues glissantes par suite de verglas, de gelée ou de neige, des mesures sont prises pour prévenir toute glissade.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Régime d'indemnisation  
des intempéries : tout  
savoir

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Une entreprise peut-elle  
imposer des travaux en  
toiture malgré la neige et le  
gel ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)